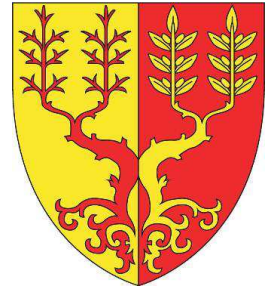




Congrès international des sciences généalogique et héraldique



Arras, France, 2-5 octobre 2018

Invitation spéciale destinée aux étudiants

Dans la continuité du soutien financier apporté à quatre étudiants lors du précédent congrès tenu à Glasgow en août 2016, l'*Académie internationale d'héraldique* est heureuse d'annoncer que quatre bourses d'une valeur de 850€ chacune seront offertes dans le but de soutenir des étudiants pour leurs frais de déplacement, d'hébergement et d'inscription au congrès d'Arras.

Pour obtenir ce parrainage, les candidats devront soumettre une proposition de présentation pour le congrès d'Arras, sous la forme soit d'une communication illustrée par un diaporama, soit d'un poster commenté. Dans les deux cas, chaque récipiendaire disposera d'un temps de parole de 20 minutes, suivi de 10 minutes pour les questions. Les communications seront en français, en anglais ou en allemand.

Les propositions visant à l'obtention des bourses de l'AIH devront traiter d'un sujet héraldique ou d'un thème connexe ; la préférence sera accordée aux propositions correspondant au thème du congrès ('L'héraldique entre guerre et paix'), mais d'autres approches thématiques seront les bienvenues.

Les candidats devront être titulaires du baccalauréat (ou équivalent), inscrits à un diplôme supérieur, ou récemment titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. Leur mémoire universitaire doit traiter d'un thème héraldique ou étroitement associé à l'héraldique.

Les candidatures (formulaire et pièces justificatives) doivent être adressées au Président pour le 15 juin 2018 au plus tard, à l'adresse president@aih-1949.com

Le comité scientifique sélectionnera les propositions au vu des documents fournis. Les communications et affiches pourront éventuellement faire l'objet d'une publication dans les actes, après validation par le comité scientifique. Le comité n'est pas tenu de justifier ses décisions.

A quoi s'engagent les chercheurs sélectionnés ?

- à présenter en personne leur travail dans le créneau prévu à cet effet lors du congrès d'Arras, le **jeudi 4 octobre 2018** (en cas de désistement, les sommes qui auraient été versées devront être restituées).
- à fournir les pièces justificatives de leurs dépenses.

Remarques importantes :

- Le diaporama accompagnant la communication devra si possible être légendé dans une autre langue que celle utilisée à l'oral, afin d'élargir l'audience de votre présentation.
- La présentation du poster (format, nombre des illustrations) est laissée à l'appréciation du candidat, mais doit respecter les normes académiques habituelles et mentionner l'institution d'affiliation.
- Au cas où la présentation serait sélectionnée pour être publiée dans les actes, le texte à fournir sera de 30 000 caractères, espaces inclus, avec 10 illustrations au maximum.